

Coronavirus: pas de base pour imposer le passe sanitaire au Palais fédéral

13 sept. 2021 03:09

Berne (awp/ats) - Les parlementaires fédéraux ne devront pas montrer leur passe sanitaire pour accéder au Palais fédéral pour l'instant. Il n'existe pas de base légale pour exiger le certificat Covid, estime la délégation administrative de l'Assemblée fédérale.

La commission compétente est néanmoins chargée de préparer une proposition pour introduire cette obligation, a déclaré lundi le président du Conseil national Andreas Aebi (UDC/BE).

La demande émanait des présidents de cinq partis sauf l'UDC. Dans la lettre initiée par le président des Vert'libéraux Jürg Grossen, et signée par la coprésidente du PS Mattea Meyer, la présidente du PLR Petra Gössi, le président du Centre Gerhard Pfister ainsi que par le président des Verts Balthasar Glättli, ils jugeaient incompréhensible de renoncer à rendre le certificat obligatoire pour entrer dans le Palais.

Le 2 septembre, la délégation administrative a déjà estimé qu'il n'y a pas de base légale pour exiger le certificat Covid au Parlement. Les sessions et les séances parlementaires ne sont pas des manifestations, a-t-elle argumenté.

La participation à une session ne saurait se comparer à la participation à un concert ou à une sortie au restaurant, selon elle. En revanche, le certificat Covid est désormais obligatoire dans tous les restaurants du Palais fédéral.

Les mesures de protection continuent en outre de s'appliquer : le port de masques est obligatoire, les cloisons en plexiglas sont laissées en place et les politiciens non-vaccinés sont invités à se faire tester régulièrement. De plus, pour la première fois depuis l'hiver 2019, les débats de la session d'automne sont à nouveau accessibles à tous les visiteurs.